



Fraude carte bancaire info sur dépôt de plainte

Par **oceanya**, le **13/02/2009** à **01:14**

bonjour

j'aurais voulu quelques renseignements.

j'ai eu un retrait sur mon compte d'un cite internet que je ne connais absolument pas, j'ai donc fait une oposition sur ma carte bancaire et maintenant je dois aller faire un dépôt de plainte au commissariat de police mais voilà mon ami ayant eu un accident ne peut aller faire cette plainte, et sur la carte bancaire il y a son nom mais nous avons un compte commun puis-je faire la plainte moi même ou pas car il ne peut pas se déplacer???!!!!

Je vous aussi savoir quels sont les délais à ne pas dépasser pour déposer cette plainte et être ensuite rembourser par ma banque??

Pouvez-vous me dire si j'ai des dosument à enmener a part ma carte et mon relevé bancaire?

merci
cordialement